

Au XIX^e siècle, les troupes accumulées dans Lyon et la région devenant plus nombreuses, les revues sont inscrites plus régulièrement dans les programmes et présentent des effectifs plus imposants.

L'emplacement choisi pour la revue varie. La première revue, au XIX^e siècle, a été passée par Bonaparte, premier consul, sur la place Louis-le-Grand, qui était alors réduite par suite de la démolition, en 1793, des maisons, des façades, des jardins et de la statue de Louis XIV, en un désert aride semblable à celui qui constituait la place Bellecour au XVII^e siècle.

Lorsque, plus tard, les traces de la Révolution eurent été effacées, que de nouvelles façades eurent été construites, en 1810, sous la direction de l'architecte Gay, que la statue de Louis XIV commandée au baron Lemot eût été érigée au centre, en 1825 (1), il fut décidé qu'on ne transformerait pas la place en un jardin anglais, et qu'un vaste rectangle serait réservé pour les manifestations militaires.

Cependant, les revues offertes à la duchesse d'Angoulême puis au comte d'Artois, en 1814, ont lieu dans la plaine des Brotteaux, sur la rive gauche du Rhône, vers le pont Morand ; la grande réunion des gardes nationales, que le duc d'Orléans passa en revue en 1830, est faite dans l'hippodrome nommé Champ de Mars, de la presqu'île Perrache.

(1) La reconstruction des façades avait été décidée en 1800. L'architecte Thibière fit un plan pour lequel des difficultés surgirent. Le maire, Fay de Sathonay, fit adopter l'architecte Gay pour exécuter les travaux.

L'érection d'une nouvelle statue de Louis XIV a été décidée en 1820. Elle fut expédiée de Paris sur un larmier, construit exprès et fut transportée à Lyon par voie de terre ; la précédente statue, celle de Desjardins, brisée en 1793, était venue par voie fluviale et par mer.